



CFR Confédération Française des Retraités

La voix des 16 millions de retraités

avec les fédérations de retraités :



La CFR défend avec force :

- ⇒ Le pouvoir d'achat des retraités
- ⇒ La création d'un régime de retraite universel
- ⇒ Un système de santé adapté à tous les âges
- ⇒ La représentation officielle de la CFR

Créée en l'an 2000, indépendante et apolitique, la CFR est forte de 1,5 million d'adhérents, regroupant 6 fédérations de retraités de tous horizons : salariés, des secteurs privés et publics, entrepreneurs et professions libérales.

www.retraite-cfr.fr

 [@RetraiteCFR75](https://www.facebook.com/RetraiteCFR75)



web



La Confédération Française des Retraités (CFR) qui représente 1,5 million d'adhérents est composée des 6 plus grandes fédérations de retraités :

- **Généralisations Mouvement (Aînés Ruraux)**
- **Le Groupement CNR-UFRB**
- **La FNAR - Fédération Nationale des Associations de Retraités**
- **L'UFR - Union Française des Retraités**
- **CNRPL - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales**
- **L'ANR - Association Nationale de Retraités de la Poste et Orange**

La Confédération Française des Retraités conduit des actions ciblées auprès des autorités politiques (ministres et parlementaires) afin de faire valoir ses propositions. La CFR dispose d'un outil de liaison avec les parlementaires sur les sujets propres aux retraités et personnes âgées, l'Observatoire Seniors et Société (OSS).

Que voulons-nous pour les 16 millions de retraités ?

Pour la retraite et le pouvoir d'achat :

• Défendre les retraites actuelles et futures

La CFR défend le système par répartition, le seul qui assure l'évolution des régimes de retraite de base et complémentaires dans l'équité et la solidarité, et demande avec force la convergence des divers régimes de retraite, vers un système universel, au nom du principe d'équité.

• Défendre le pouvoir d'achat des retraités

La CFR demande pour les retraités une participation aux fruits de la croissance au-delà de l'inflation ainsi que l'arrêt de la baisse du rendement des régimes complémentaires qui pénalise les futurs retraités. La CFR réclame une revalorisation des petites retraites.

• Assurer la protection des conjoints survivants

La CFR se bat pour le maintien et l'amélioration des pensions de réversion pour les conjoints survivants et demande la suppression de la condition de ressources pratiquée dans le régime général.



Pour la santé et l'autonomie :

- **Avoir un système de santé adapté à tous les âges**

La CFR revendique que, tout au long de la vie, chaque citoyen puisse bénéficier d'un système de santé de qualité avec un égal accès aux soins pour tous.

- **Avoir une complémentaire santé accessible à tous**

La CFR demande que chaque citoyen puisse accéder à une complémentaire santé de qualité et bénéficier d'une déduction fiscale ou d'un crédit d'impôt.

- **Améliorer les conditions de vie des personnes âgées**

La CFR souhaite le développement des aides et des structures permettant le choix de l'hébergement à domicile ou en établissement des personnes en perte d'autonomie; la prise en charge devra en être assurée par la solidarité nationale assise sur tous les revenus.

Pour la citoyenneté et la dignité :

- **Être représentés dans les organismes décideurs**

La CFR exige que les associations de retraités soient effectivement présentes dans tous les organismes de réflexion et de consultation, de gestion et de décision où sont traités les problèmes les concernant.

- **Reconnaître le rôle des retraités dans la société**

La CFR veut revaloriser l'image des retraités et des personnes âgées, en particulier par la reconnaissance de leur action bénévole au sein de très nombreuses associations.

- **Lutter contre la discrimination par l'âge**

La CFR demande la suppression des limites d'âge qui écartent les personnes âgées des responsabilités de la vie civile ainsi que l'interdiction des majorations de cotisations en fonction de l'âge.



La CFR : une force de propositions

Nos prises de positions sont élaborées par des commissions spécialisées notamment :

- **Commission Retraite** : évolution vers un système de retraite universel
- **Commissions Santé et Autonomie** : enjeux liés au système de santé et à la perte d'autonomie
- **Commission Europe** : amélioration de la protection sociale et lutte contre la discrimination

Les fédérations composant la CFR participent au Haut Conseil de la famille de l'enfance et de l'âge (HCFEA), aux Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) ainsi qu'aux Comités d'usagers dans les hôpitaux.

La Confédération Française des Retraités demande avec insistance sa représentation officielle

Attachée à la solidarité entre les générations, la Confédération Française des Retraités demande avec insistance que les retraités, citoyens à part entière, soient considérés et représentés officiellement dans nos institutions.

Les retraités sont un lien vital au niveau familial et une force économique pour notre société, et à ce titre doivent être mieux reconnus.

La Confédération Française des Retraités est constituée des 6 principales fédérations de retraités :

- **Généralisations Mouvement**
- **Le Groupement CNR-UFRB**
- **La FNAR - Fédération Nationale des Associations de Retraités**
- **L'UFR - Union Française des Retraités**
- **CNRPL - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales**
- **L'ANR - Association Nationale de Retraités de la Poste et Orange**

83-87 avenue d'Italie - 75013 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00

Courriel : conf.retraites@wanadoo.fr

Site web : www.retraite-cfr.fr